

# ROC ÉCRINS

*Séjours montagne*

## STAGE GRANDES VOIES D'ESCALADE DANS LES GORGES DU VERDON

Parois mythiques, roc d'exception, votre stage d'escalade GRANDES VOIES dans le Verdon vous laissera des souvenirs aériens... Vous grifferez du calcaire datant du crétacé inférieur... toute une histoire.

Les exceptionnelles gorges creusées par le lit du Verdon sont situées au nord de la Provence entre les premiers contreforts alpins et la méditerranée à une altitude moyenne de 950 m. Dans ce territoire vaste et sauvage vous traverserez des champs de lavande, des forêts denses aux essences variées... L'accès au canyon du Verdon se fait par le haut donc en rappel : émotion garantie par plus de 300 mètres de descente pour rejoindre le pied de voies.

Dans le cadre d'un programme pédagogique précis, vous apprendrez ou réviserez les techniques d'évolution en grandes voies afin de conforter vos savoir-faire et accéder à une plus grande autonomie.

Notre gîte tout proche de la falaise nous permet d'optimiser le temps de déplacement et de consacrer un maximum de temps aux apprentissages dans cette ambiance exceptionnelle.

Tarif 2023 en cours de finalisation. Nous contacter pour réserver vos dates. Contrat de réservation envoyé une fois les tarifs validés.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Verdon
- 4 jours
- 3 - 4 personnes (Confirmé à partir de 3 inscrits)
- 

Tarifs :

### Déroulement du séjour

#### JOUR 1 : PRISE DE CONTACT AVEC LE ROC DU VERDON ET SÉCURITÉ

Le guide vous accueille et vérifie votre matériel. Nous allons grimper directement sur la falaise ombragée de Valaute pour une remise en jambes et une révision des techniques de rappel et d'assurage en grandes voies. Nous validerons les acquis de chacun en termes de niveau technique ainsi que les compétences de gestion de la corde et d'assurage.

L'encadrant pourra alors affiner le programme des jours suivants.

Repas et nuit en gîte à La Palud-sur-Verdon.

#### JOUR 2 : PREMIÈRE GRANDE VOIE DANS LE VERDON...

Pour cette initiation aux grandes voies dans le canyon du Verdon, la paroi de « Mainmorte THT » est une valeur sûre pour accéder en douceur à cet univers plutôt aérien. Nous partirons dans une voie Bruno Clément de 150

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

mètres, idéale pour une reprise en grande voie, du plaisir sans le stress.

Repas et nuit en gîte à Palud-sur-Verdon.

### JOUR 3 : GRANDES VOIES MAGIQUES AU DESSUS DU VERDON

---

Si la forme et le niveau sont au rendez vous nous poursuivrons par la découverte de la superbe Falaise des galetas avec le parcours au choix de « Hissage nocturne », ou « Adieu zidane ». Deux grandes voies fantastiques très caractéristiques du canyon. Accès au départ des voies par deux très beaux rappels pour se mettre dans l'ambiance "Verdonesque".

Repas et nuit en gîte à Palud-sur-Verdon

### JOUR 4 : ROC D'EXCEPTION DU CANYON

---

Si la pulpe de vos doigts et la sensibilité de vos orteils vous le permettent, nous irons à la falaise de l'Eycharme. Nous y grimperons la grande voie « Bwana Maline ». Le calcaire est très sculpté, de nombreuses "gouttes d'eaux" vous serviront de marches pour gravir cette grande voie fantastique. Vous terminerez ce stage grandes voies certainement fatigués mais éblouis par la qualité des voies et par l'ambiance de ce canyon unique.

**Séparation** le dernier jour au gîte vers 16 heures (possibilité de dépose à la gare SNCF de Manosque).

**NB** : Ce programme est donné à titre indicatif. **Le guide ou le DE escalade reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des grimpeurs.

#### Projet pédagogique

Le guide s'assurera que les techniques de progression en grandes voies est acquise en patrie par les grimpeurs. Ceci pour s'assurer une sécurité et une fluidité maximales de la cordée lors des ascensions. Nous repasserons en revue si besoin les différents types d'encordement suivant, le nombre de participants et l'assurance depuis un relais.

Le choix des voies se fera sur la base de votre niveau technique en second. Egalement en fonction de vos demandes notamment si vous souhaitez grimper en tête.

Nous mettrons l'accent sur la qualité du relais à adapter en fonction de l'équipement disponible. Le rappel et les techniques d'autoblocant (prusic, machard..) pourront aussi être abordés. Le guide vous donnera les bons tuyaux pour organiser le rangement du matériel sur votre baudrier.

Nous nous mettrons d'accord sur la communication dans la cordée pour donner des consignes claires. Pour des raisons de sécurité et pour optimiser vos apprentissages nous utiliserons des talkies walkies. Et bien sûr, le pliage des cordes vous sera confié...

#### Nombre de participants

4 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 3 personnes**, vous serez avisé au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

**NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés** (groupes constitués) merci de vous référer à nos [conditions de vente](#)

## Matériel à prévoir

Possibilité de location du matériel suivi d'un \*, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription.

### La tête

- une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- un bonnet et une casquette
- un casque\* agréé pour l'escalade

### Le corps

- un sac à dos pour transporter le matériel de la journée au pied des voies, environ 35 litres et si possible
- un petit sac de 8-10L pour emporter le minimum dans les grandes voies
- un sous vêtement manche longue
- une polaire ou soft shell
- un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie
- un baudrier\*, un mousqueton à vis et une sangle de 40cm pour servir de vache
- dégaines et autres appareils dont vous souhaitez vous servir ou apprendre l'utilisation

### Les mains

- une paire de gants fins et si possible une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile pour les rappels et l'assurage

### Les jambes

- un pantalon d'escalade chaud,
- un pantalon léger
- un short
- une paire de chaussons\* d'escalade confortables

### Divers

- des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petite pour les glisser dans le sac en grandes voies
- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et
- des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

## Avertissements Haute Montagne

La pratique de l'escalade en grandes voies demande un engagement supérieur à l'escalade en falaise. En plus du risque de chute ou de chute de pierre, en cas de mauvais temps ou de blessure, la retraite peut être délicate. C'est pourquoi votre niveau doit correspondre au niveau du stage. Rigueur et attention sont de mise de la part des participants.

## COVID-19 : mesures exceptionnelles

### Adaptation et contraintes Covid :

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours.

### **Annulation et Covid :**

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

## **Encadrement**

Vous serez encadrés par **un Guide de haute montagne de Roc Ecrins ou aspirant guide diplômé du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif d'Alpinisme ou D.E.escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

L'encadrant fournira le matériel collectif nécessaire à la progression et à la sécurité.

## **Assurances**

**Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « MULTIRISQUE » couvrant l'assistance, l'annulation, la perte de bagages, et l'interruption de séjour, représente 5,6% du prix du séjour.

## **Hébergement**

En demi-pension dans un **gîte confortable et calme situé au cœur du village de La Palud-sur-Verdon**, nuitées en chambre double. Les repas sont réalisés avec des produits frais de la production locale. Jardin, coin lecture, et grande salle commune. Les pique-niques fournis par l'établissement pour le midi.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

## **Transport et Bilan Carbone**

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des voies d'escalade seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser

vosre véhicule.

## VOTRE BILAN CARBONE : 52 KG CO2

---

C'est la quantité de KgCO2 émis lors de votre séjour sur place pour votre déplacement sur les lieux d'activités !

Pour nous rejoindre :

Pourquoi ne pas faire du covoiturage, ou prendre le train ?

ROC ECRINS s'engage pour l'environnement, alors faites comme nous !

### A titre de comparaison :

- Paris - L'Argentière-La Bessée (710km) **en train de nuit !**

1. **En train** : 2,53 kgCo2
2. **En voiture** : 137 kg CO2
3. **En voiture électrique** : 14,1 kgCO2

- Lyon - L'Argentière-La Bessée (250 km)

1. **En train** : 1,22 kgCo2
2. **En voiture** : 48,4 kg CO2
3. **En voiture électrique** : 4,96 kgCO2

- Marseille - L'Argentière-La Bessée (259km)

1. **En train** : 0,88 kgCo2
2. **En voiture** : 50,1 kgCO2
3. **En voiture électrique** : 5,13 kg CO2

Une comparaison ? Cliquez sur le lien juste ici : <http://www.ecopassenger.org/bin/que...>

Covoiturage ? : Nous pouvons vous mettre en relation avec les autres participants. Contactez nous par mail ou par téléphone. <https://www.blablacar.fr/>

### Compensez votre émission carbone !

Pour un arbre planté, 150 kg de CO2 stockées !

<https://www.reforestacion.com/plan...>

## Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9:30

le premier jour à La Palud-sur-Verdon sur la place du village ou,

Heure du rendez-vous:

8:00

à la gare SNCF de Manosque (Alpes de Hautes Provence) pour ceux qui arrivent en train.

### Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne ou D.E escalade
- L'hébergement en gîte en demi-pension (nuitée et restauration) du Jour 1 le soir au Jour 4 le matin
- Le matériel collectif de sécurité et de progression
- **L'organisation générale**, la réservation des hébergements, du guide, du matériel et la gestion votre inscription.

### Le prix ne comprend pas:

- Les pique-niques (commerces à proximité du gîte)
- Les frais à caractère personnel : boissons...
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.